



PREPARATION A LA CREATION REPRISE D'ENTREPRISE

Public concerné

- Demandeurs d'emploi orientés par Pôle Emploi
- Publics jeunes orientés par la Mission Locale
- Les bénéficiaires RQTH orientés par Cap Emploi

Prérequis

- Maîtrise des savoirs de base et des calculs courants
- Bonne compréhension du Français

Nombre de participants

- De 6 à 16 stagiaires

Durée - Horaires

Durée adaptée aux parcours et profil du stagiaire

140h (avec accompagnement personnalisé)

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

De 30 à 35h hebdomadaires selon soutien personnalisé

Tarifs

La formation est financée par POLE EMPLOI.

Forma code 32047 / N° session : 234230



Dates et lieu de formation

Pour 2022

Bourges
28/02 au 25/03

Objectif général

- Accompagner des demandeurs d'emploi, dans leur projet de création ou reprise d'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Analyser la viabilité du projet de création reprise d'entreprise
- Maîtriser les éléments de gestion nécessaires à une installation durable
- Optimiser l'étape de lancement de l'entreprise

Programme

• Développement personnel et leadership = 7 H

Acquérir la posture d'un chef d'entreprise

Prendre des décisions, convaincre, arbitrer

Cadrer le projet de création/reprise

Mesurer l'impact du projet sur sa vie personnelle

Faciliter des relations de travail au sein d'un groupe

• Marketing et commercial = 35 H

La Politique commerciale :

Définir son positionnement sur un marché

Identifier ses concurrents

Établir sa politique de prospection, commercialisation et fidélisation

Déterminer les moyens commerciaux adaptés à une politique définie

Les outils et techniques de communication :

Définir son plan de communication et sa politique de communication

Déterminer les moyens de communication adaptés

• Gestion / finance = 31,5 H

L'analyse financière et le plan de financement

Appréhender les fondamentaux relatifs au financement de son projet (besoins/ressources – plan de financement- Besoin en fonds de roulement...)

Le compte de résultat

La trésorerie

• Le juridique, fiscal et social = 21 H

Connaître les formes juridiques attachées à l'entreprise

Choisir le statut adapté à sa situation personnelle et à son activité

Connaître et prendre en compte les différents régimes fiscaux, identifier les impôts et taxes

Connaître et choisir la protection sociale adaptée pour le dirigeant et sa famille

• Bureautique et numérique = 21 H

Se repérer dans l'environnement WINDOWS pour pouvoir réaliser son dossier d'affaires

Acquérir une culture WEB 2.0

Définir sa stratégie numérique pour développer son activité

• Développement durable et RSE = 3,5 H

Prendre conscience des enjeux environnementaux et sociétaux

• Préparation jurys et jurys = 21 H



Renseignements et inscription

Votre contact formation :

Anissa LITIM
02 46 59 15 03

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de formation

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU CHER :

15 Rue Henri Dunant
CS 80345
18023 BOURGES CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00098

Formateurs internes

Module Numérique : Sofia Aouad, conseiller d'entreprise experte dans le numérique

Module Démarche Responsable : Sophie TRUFFAUX Chargée de mission
« Développement durable ».

Formateurs externes

Module Accueil - Posture entrepreneuriale : Laurent VANDESOMPELE,
expérience confirmée en tant que directeur de la communication, consultant depuis
3 ans dans ce domaine.

Module Gestion Financière et Juridique : formateur en cours de recrutement

Module Communication : Laurent VANDESOMPELE, expérience confirmée en
tant que directeur de la communication, consultant depuis 3 ans dans ce domaine

Module Bureautique : Bénédicte VANOOSTHUYSE, titulaire d'un BTS comptabilité
et gestion des organisations s'est spécialisée dans la bureautique.

Module étude de marché/stratégie commerciale : Jean-Yves Le HIR, directeur
commercial pendant 6 ans il possède une expérience de plus de 10 ans en tant que
formateur spécialisé en marketing commercial

Module Bureautique : Bénédicte VANOOSTHUYSE, titulaire d'un BTS comptabilité
et gestion des organisations s'est spécialisée dans la bureautique.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- La formation alterne des temps collectifs et individuels animés par un formateur..

Chaque stagiaire dispose de temps de production individuelle et de démarches pour travailler sur des données réelles (rencontre avec des fournisseurs, devis, interviews de concurrents...)

Documents remis

- Guide de bienvenue, planning, protocole sanitaire, trame du dossier de présentation finale remis à chaque participant, un drive d'équipe numérique est également en place avec tous les outils et supports à disposition des candidats.
- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- Un entretien **individuel est proposé** pour évaluer les besoins du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.
- Les trajectoires professionnelles et personnelles sont analysées afin de garantir le juste positionnement (identification du parcours passé, définition des objectifs, positionnement des attentes afin de personnaliser et individualiser la formation).
- L'ensemble est formalisé sur une grille de positionnement.
- Des tests de français et mathématiques sont réalisés au moment du positionnement.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Anissa LITIM
02 46 59 15 03

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de formation

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU CHER :

15 Rue Henri Dunant
CS 80345
18023 BOURGES CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00098

- Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et **reste confidentielle**.
- Il est remis à chaque futur stagiaire un **programme détaillé**, les dates, les conditions financières de la formation, un contrat de formation professionnelle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

- **En dehors du parcours de formation** financé par POLE EMPLOI, un suivi individuel par un référent conseiller unique Pôle qualification et perfectionnement Eure-et-Loir, peut être proposé.
- **Pour les stagiaires prêts à créer leur entreprise** : le centre de formalités des entreprises pourra procéder à l'immatriculation.
- Dans le cas de projets qui n'aboutiraient pas, les stagiaires se verront proposer des alternatives (formations, VAE, bilan de compétences, TRE...)

Bilan pédagogique du stage

- Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.